

## Le fait du jour

# Comment la Bretagne peut faire face à son succès

La Bretagne est-elle victime de son succès ? Si les chiffres ne sont pas encore tombés, la saison touristique s'annonce très bonne cette année. Une forte fréquentation qui a son revers : la saturation de certains sites. Contre ce phénomène, les élus tentent, chacun à leur manière, de réguler l'affluence.

### Éclairage

## Quatre stratégies pour gérer l'afflux

### 1 Promouvoir différemment

Depuis plusieurs années, le Comité régional du tourisme a changé de stratégie. « Nous nous interdisions désormais, dans nos campagnes de communication d'été, de faire la promotion des îles, déjà soumises à forte pression, pour inciter plutôt les vacanciers à découvrir nos activités et destinations touristiques intérieures », expliquait récemment sa présidente, Anne Gallo.

### 2 Compter pour mieux réguler

Pas encore de jauges ou d'accès sur réservations en Bretagne, comme on a pu le voir cet été dans les calanques de Marseille. Mais la réflexion reste ouverte pour les lieux les plus fréquentés et des systèmes de comptage ont été mis en place, notamment sur les îles. Un système de seuil d'alerte est ainsi expérimenté par les Vedettes de Bréhat. Il indique aux touristes, quelques jours avant la réservation, les jours où il risque d'y avoir le plus de monde, et l'intérêt de reporter sa visite.

### 3 Interdire

Depuis le 20 juin, par arrêté municipal de chaque commune, l'utilisation des bâtons de marche à pointe est prohibée sur tout le sentier côtier de Belle-Ile-en-Mer (56), élu GR préféré des Français 2022. « Comme des piolets, ces pointes perforant les chemins et peuvent faire des ravages », expliquait mi-juillet à 20 Minutes, David Samzun, le maire (PS) de Saint-Nazaire, qui a pris la même décision. La commune de Perros-Guirec (22) fait figure de pionnière, avec un arrêté datant de 2010.

### 4 Aménager

Interdite depuis mai 2020 en raison de sa dangerosité, la plage de l'île Vierge à Crozon (29) continue d'attirer. Pour préserver ce site naturel, la municipalité a pour objectif de construire un belvédère en bois d'ici 2024. Une façon de limiter l'accès au lieu, situé à flanc de falaise. Autre type d'aménagement : le travail effectué par de nombreuses communes bretonnes sur les flux de circulation, avec la création de parkings extérieurs et la mise en place de navettes. Avec pour objectif de désengorger les sites les plus saturés.



Le maire de Névez, Dominique Guillou, a décidé de réguler le nombre de camping-cars sur sa commune en interdisant le stationnement de nuit sur plusieurs sites protégés. Photo G.F.

### Guirec Flécher

● À Névez, dans le Sud-Finistère, le site de Raguénez faisait, depuis des années, la joie des camping-cars, vans et autres véhicules habitables. Chacun pouvait y trouver un parking aménagé gratuit, un accès direct au chemin côtier et une vue imprenable sur l'océan... Un lieu privilégié, forcément victime de son succès, entraînant, dès l'arrivée des beaux jours, un afflux de quatre roues. « À Pâques dernier, c'était hallucinant. C'est bien simple, on voyait deux murs de camping-cars qui bouchaient totalement la côte. J'avais l'impression d'être chez un concessionnaire ! » Une situation intenable aux yeux du maire de Névez, Dominique Guillou, qui a décidé de prendre à bras-le-corps le problème. « Personne n'osait s'attaquer aux camping-caristes, car on sait ce qu'ils représentent pour une commune touristique. Pourtant, nous sommes ici en zone Natura 2000 et c'était une aberration de ne rien faire. » Pollution visuelle et sonore, déchets, dune abîmée... Les incivilités relevées par le maire ne manquaient pas.

### Une aire d'accueil dédiée mise en place

Désormais, depuis juin dernier, le stationnement de nuit des camping-cars est interdit par arrêtés municipaux sur les sites de Raguénez, Dourveil et Tahiti, également classés Natura 2000. Sur ce dernier

emplacement, les véhicules les plus larges ont même été totalement proscrits, par mesure de sécurité, la route d'accès étant trop étroite. Des places de stationnement dédiées ont toutefois été créées et une nouvelle signalétique a été mise en place pour un montant total de 20 000 €. Le projet a nécessité plusieurs mois de travail en amont, avec, parfois, quelques coups de pression.

« Personne n'osait s'attaquer aux camping-caristes, car on sait ce qu'ils représentent pour une commune touristique »

DOMINIQUE GUILLOU

« Le camping-car, c'est un sacré lobby. La fédération nationale a même pris contact avec moi pour me dire qu'ils attaqueraient en justice nos arrêtés ! Mais pour l'instant, nous n'avons rien eu », rapporte Dominique Guillou. Ce dernier se défend pourtant d'être « anti camping-caristes ». « Je n'ai rien contre eux. Quand je vois le lieu, je comprends parfaitement l'envie de s'installer ici », souligne-t-il. En alternative, la commune a mis en place une aire d'accueil dédiée, au lieu-dit Kerascoët. Sur celle-ci, en cours d'aménagement,

une dizaine de places seront disponibles avec possibilité de vidanger et ravitailler son véhicule. Un chantier de 30 000 € et subventionné à 50 % par Quimper Cornouaille développement. « Nous réfléchissons à créer une seconde zone avec 20 à 25 places, mais il est très difficile de trouver du foncier dans le secteur », complète le Névezien. Le maire de Névez n'est pas le seul élu breton confronté à l'afflux de camping-cars.

### La Bretagne, région préférée des camping-caristes

En 2021, la Bretagne était la région française préférée des camping-caristes, selon le Baromètre du tourisme en camping-car. Cette année, 18,4 % d'entre eux prévoyaient d'arpenter les routes bretonnes. Par département, 30 % prévoyaient d'aller dans le Morbihan, 28 % dans le Finistère, 22 % dans les Côtes-d'Armor et 16,7 % en Ille-et-Vilaine. Globalement, la Bretagne « devrait bénéficier de 4,5 millions de nuits », selon Camping-Car Park. Rien qu'en Cornouaille, en saison, jusqu'à 2 000 camping-cars peuvent stationner simultanément. Résultat, à l'échelle du territoire, « l'idée, est de filtrer en amont les camping-cars, pour deux raisons : les aiguiller au bon endroit et pour mieux mesurer le nombre d'arrivées », expliquait, en 2021, Jocelyne Le Rhun, adjointe au cadre de vie et pilote de la politique des camping-cars pour la municipalité de Pen-

marc'h (29), qui a aussi revu son plan d'accueil. Dans les Côtes-d'Armor, le maire de Binic a pris un arrêté en juillet dernier interdisant le stationnement « toute la journée sur les quais et parkings publics de la commune (en mode camping) [et] interdiction la nuit sur l'ensemble de la commune de 20 h à 8 h », précisait la publication. « Certains s'installaient sur la voie publique, il fallait intervenir avec un cadre légal. On ne leur fait pas la chasse, rien n'a changé ! », justifie le maire Paul Chauvin.

### 292 PV dressés

À Névez, les huit campings de la commune ont participé à l'instauration du dispositif. « Ils ont tous joué le jeu pour pouvoir les accueillir. Les gérants attendaient ça avec impatience, car de nombreux camping-caristes se désistaient quand ils découvraient qu'ils pouvaient avoir des emplacements gratuits face à la mer », rapporte le premier édile. Moins de trois mois après l'instauration de ces nouvelles règles, près de 292 procès-verbaux à 35 € ont tout de même été dressés par la police municipale. Le maire tire néanmoins un bilan positif de cette opération. « De manière générale, nous n'avons pas eu trop de problèmes durant l'été, les gens sont compréhensifs », assure-t-il. Le site de Raguénez aurait, lui, retrouvé son calme d'antan avec, cette fois-ci, une belle vue dégagée sur la mer.